

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Décembre 2007 - n° 121

HAUT DÉBIT

Tout le département couvert début 2008

Santé



L'Aveyron étend
le dépistage
au cancer colo-rectal

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AVEYRON

avec vous, chaque jour



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr

SOMMAIRE

- 2 ACTUALITÉS
l'Aveyron en bref
- 5 PERSPECTIVES
Santé
- 6 PERSPECTIVES
Finances
- 7 DÉCOUVERTE
TASEM
- 8 DOSSIER
TICE
- 10 PERSPECTIVES
Programme routier
- 11 REPORTAGE
Maisons des Services
- 12 RENCONTRE
Olympiade des métiers
- 14 REPORTAGE
L'excellence artisanale
- 17 L'AVEYRON
en cantons
- 18 EXPRESSION
libre
- 19 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Éditorial La trêve

Les fêtes de fin d'année approchent. Je souhaite qu'elles aient le goût de la liberté, de la justice et de la sécurité auxquelles aspirent tant et tant de peuples à travers le monde.

Vont-elles, chez nous, constituer une parenthèse dans le combat politique, parfois avivé par l'approche des échéances électorales ?

Il m'arrive de penser que ce serait une trêve bien comprise de nos concitoyens.

Non pas pour éclipser le nécessaire débat qui reste la base de la démocratie mais afin de nous donner le temps nécessaire à la solidarité.

Cette période devrait être un espace préservé de la rigueur de la vie.

Nous le savons, ce ne sera pas toujours le cas. Les souffrances et les solitudes se moquent du calendrier. Il nous revient de les écouter et, dans la mesure du possible, de les soulager.

Les Aveyronnais, parce qu'ils ont eu à se battre plus que d'autres, ont un sentiment aigu de la générosité. Je sais qu'ils sauront partager cette part de bonheur que constitue le plaisir de se retrouver en famille ou entre amis dans une ambiance de sérénité et de joie mêlées.

Je souhaite à chacun d'entre vous de passer ces semaines de Noël dans la plus grande paix.

Jean Puech

TELEX

< Aides aux communes >

Le Conseil général poursuit son effort financier auprès des communes aveyronnaises. La commission permanente du 29 octobre a ainsi attribué la somme de 397 952 euros aux communes touchées par les intempéries des mois de juin et juillet. Ces aides concernent à la fois les dégâts occasionnés à la voirie communale et aux équipements publics.

< Services de proximité à la personne >

La même commission permanente a attribué les aides suivantes :

- 30 800 euros à la Communauté de communes des Sept Vallons pour l'installation d'une halte garderie et d'un relais d'assistance maternelle dans les anciens locaux de l'école maternelle de Coupiac ;
- 30 800 euros à la Communauté de communes du Pays Belmontais pour la construction d'une halte garderie ;
- 10 241 euros à la commune de Vezins-de-Lévézou pour l'aménagement de locaux communs pour l'accueil de services à la population ;
- 12 086 euros à la commune de Viviez pour l'installation d'un distributeur automatique de billets ;
- 123 200 euros au SIVOM Monts et

Lacs du Lévézou pour la construction de quatre structures d'accueil pour la petite enfance à Arviou, Flavin, Pont-de-Salars et Villefranche-de-Panat.

< "Cœur de village" >

Dans le cadre du programme "Cœur de village", trois communes vont être accompagnées par le Conseil général :

- 9 200 euros ont été accordés à la commune de Saint-Hippolyte pour la réalisation de la 3^e tranche de travaux qui concerne le parvis de l'église, le monument aux morts et la place de la mairie ;
- 35 000 euros seront versés à la commune de Bessuejols pour l'aménagement de l'entrée du village, de la place de la mairie et de l'accès à l'église ;
- 41 000 euros ont été octroyés à la commune de La Capelle-Bleys pour l'aménagement des différents espaces publics et à la valorisation des diverses places et rues du village.

< Patrimoine communal et voirie >

Dans le cadre du Fonds départemental d'entretien du patrimoine communal, 108 400 euros ont été attribués pour le volet "bâtiments". Ces aides concernent notamment des travaux d'aménagement de la mairie de Bozouls, l'aménagement

d'un atelier communal à Flagnac, la rénovation de la salle polyvalente de Lacalm... 178 786 euros ont également été accordés pour la voirie communale.

< Aménagement urbain des bourgs centre >

81 450 euros aideront l'aménagement de la desserte des bâtiments scolaires de Saint-Geniez d'Olt et 61 000 euros seront versés à la commune de Cransac pour des opérations visant à transformer l'ancienne cité minière en cité thermale.

< Équipements lourds et structurants >

Dans le cadre du programme "Équipements lourds et structurants", les aides suivantes ont été accordées :

- 115 000 euros à la Communauté de communes d'Entraigues pour la construction d'une salle d'animation à Espeyrac ;
- 108 000 euros à la commune de Gabriac pour la construction d'une salle multi activités ;
- 105 200 euros à la Communauté de communes des Pays d'Olt et d'Aubrac pour la restructuration des écoles de Saint-Geniez d'Olt ;
- 18 400 euros à la commune de Laval Roquezezière pour l'extension et la mise aux normes de l'école de La Claparède.



Un accueil de grande qualité à Sainte-Marthe

Visite cantonale à Cassagnes-Bégonhès Inauguration de la résidence de vie de Ceignac

Deux temps forts ont jalonné, le 26 octobre dernier, la journée de visite de Jean Puech sur le canton de Cassagnes-Bégonhès. Le président du Département, qui répondait à l'invitation du conseiller général, a tout d'abord rencontré les personnes sinistrées lors de l'orage du mois de juin. L'occasion de leur confirmer "le déblocage de 400 000 euros pour les communes touchées par ces inondations". Le second fut, au cours de l'après-midi, l'inauguration de la maison de retraite Sainte-Marthe, installée au cœur du village de Ceignac. Accompagnés de nombreux conseillers généraux, et en présence, notamment, du secrétaire général de la préfecture, du député et du maire de Calmont, le président Jean Puech a en effet découvert une structure d'accueil qui emploie, depuis le mois de mai, une cinquantaine de salariés. Conçu selon un principe hôtelier plutôt que médical (trois étages surplombent un rez-de-chaussée où ont été installés un salon de coiffure, une bibliothèque, une salle de relaxation, une salle de kiné...), cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) se veut "un véritable lieu de vie". Il dispose de soixante-dix lits, dont soixante-quatre médicalisés, et accueille soixante-cinq résidents. Dont une vingtaine souffrant de la maladie d'Alzheimer. Pour Jacky Druilhe, président de Sainte-Marthe, et Marielle Cabaniols, directrice de la structure, ce nouveau bâtiment "est l'aboutissement d'un projet d'humanisation voulu par toute l'équipe de l'établissement". Il représente un investissement de plus de 6 M€, équipements compris, auxquels le Conseil général a contribué à travers une subvention de 358 200 € et un prêt sans intérêt de 537 000 €. La Cram, la MSA, l'AVA, le RSI et l'emprunt ont été les autres sources de financement.

À lire, à voir et à entendre Deux livres et quatre DVD pour "Al Canton"

Depuis plus de vingt ans maintenant, Christian-Pierre Bedel s'attache, avec "Al Canton", à écrire l'histoire du Rouergue et de l'Aveyron à travers ses racines culturelles et occitanes. Pour faciliter la transmission de ces documents mémoire, véritables éléments du patri-

moine du département, tant aux jeunes générations qu'aux nouveaux arrivants, Christian-Pierre Bedel, encouragé et soutenu par le Conseil général, vient de présenter un remarquable travail de synthèse décliné en deux livres et quatre DVD. L'histoire, ou plutôt les histoires,

les métiers, les coutumes, les villages et leurs figures, en un mot la vie, cette ultime version d'"Al Canton" constitue une idée originale de cadeau à l'approche des fêtes de fin d'année.

› Disponible en librairie

Sur le canton de Camarès À l'écoute des projets des élus locaux

Marquée par la pose de la première pierre du futur centre thermoludique de Sylvanès, la visite, effectuée le 9 novembre sur le canton de Camarès, par le président du Conseil général a débuté dans la Vallée de La Sorgue. Répondant à l'invitation du conseiller général, Jean Puech a en effet participé, à Layrolle, sur la commune de Montagnol, à l'inauguration du tout nouveau bâtiment que la société "Le sac du Berger" destine à l'expo-vente et à l'organisation de visites thématiques. En fin de matinée, c'est à Camarès que s'est tenue la traditionnelle réunion de travail au cours de laquelle le président du Conseil général s'est tenu à l'écoute des élus locaux pour prendre connaissance de leurs projets, en cours ou à venir, sur les différentes communes. Parmi les principaux dossiers abordés, on retiendra notamment celui de l'Internet haut débit, avec une couverture totale du canton annoncée pour mars 2008 (implantation d'un relais principal à Gissac et de deux autres à Mélagues et Arnac-sur-Dourdou), et celui de l'assainissement. Sur ce dernier thème, sont ainsi concernées les communes de Gissac, Tauriac, Peux-et-Couffouleux, Mélagues ainsi que, sur le canton de Belmont cette fois, celle de Montlaur. Les échanges ont enfin porté sur le projet de création d'une résidence pour personnes âgées à Camarès, sur la nouvelle tranche de travaux menés sur le village de vacances de Brusque et sur le projet d'un nouveau commerce multi services à Fayet.



Le Président du Conseil général sur le site où les travaux ont débuté, en compagnie des responsables de la société Sylvaréa qui réalise le nouveau centre thermal.

Inauguration à Pont-de-Salars Une unité de vie pour personnes âgées handicapées mentales



Les élus ont inauguré une structure, première du genre en Aveyron, en service depuis la mi-juillet

“La solidarité d’une communauté se reconnaît à la place qu’elle accorde à ceux et celles qui sont différents.” En participant, le 19 octobre à Pont-de-Salars, à l’inauguration de la nouvelle unité de vie pour personnes âgées handicapées mentales, Jean Puech s’est félicité de constater que cette notion de solidarité, priorité du Conseil général qu’il préside, était bien une réalité en Aveyron. Depuis la mi-juillet, cette structure, une première de ce type dans le département, accueille, dans un bâtiment de 750 m² (chambres

individuelles toutes équipées de salles de bains), une quinzaine de résidents de plus de 60 ans ayant travaillé dans les centres d’aide par le travail de Clairvaux et Ceignac. Gérée par l’Adapei chère au président Marc Gosselin, dirigée par Alain Piquemal, cette unité de vie est accolée au Foyer de vie de la Résidence du Lac avec qui elle partage les équipements. Elle représente un investissement de 1,3 million d’euros : “C’est l’aboutissement d’un beau projet et d’une belle aventure humaine”, a conclu le maire de Pont-de-Salars.

Le 20 octobre au Fel Inauguration de la Poterie du Don

L’architecture est pour le moins novatrice. Sur les hauteurs de la Vallée du Lot, sur la commune du Fel, près d’Entraygues-sur-Truyère, huit mois de travaux, “réalisés par des artisans d’exception” ont fait de la Poterie du Don “un bâtiment identitaire d’une économie aveyronnaise qui prouve, avec ce type de projets, que tradition et innovation peuvent aller de pair”. Après 30 années passées à Montsalvy, dans le Cantal, la création des fondateurs Nigel et Suzy Atkins est passée du statut de petite activité à celui d’entreprise qui offre désormais de réelles perspectives de développe-

ment : “Merci de votre confiance et de l’audace dont vous avez su faire preuve pour créer un site, désormais doté d’une borne économique et culturelle, qui a attiré 15 000 visiteurs en deux mois cette année et qui en attend 45 000 en 2006”. Adressés aux nombreux élus présents, les remerciements des époux Atkins étaient empreints d’émotion. Fort de tous ces atouts, cet équipement labellisé Pôle européen de la céramique contemporaine, qui représente un investissement de quelque 980 000 euros, a tout pour devenir un pôle culturel, économique et touristique.

Canton de Rieupeyroux Le dossier des routes et la visite de l’entreprise Belloubet

À l’invitation du conseiller général, le président Jean Puech s’est rendu, le 19 octobre, sur le canton de Rieupeyroux. Cette visite fut l’occasion de rencontrer les élus du Ségala (Rieupeyroux La Bastide l’Évêque, La Capelle-Bleys, Prévinières, Saint-Salvadou et Vabre-Tizac) mais aussi des chefs d’entreprises du territoire. Il fut beaucoup question de routes, une des priorités de l’action du Conseil général. L’accent a ainsi été mis sur l’ouverture, via la route départementale 911, vers Baraqueville et le futur échangeur de la RN 88. Un projet qui prévoit notamment un aménagement, sur une longueur de 2 km, au niveau des Asquiès et de La Tricherie. Toujours dans le volet “routes”, il fut également question des travaux de sécurisation, actuellement en cours, pour l’aménagement du carrefour de Compolibat (345 000 euros).

Mise en sécurité du carrefour de Compolibat



La couverture du territoire par la téléphonie mobile et l’Internet haut débit, les opérations Cœur de villages, l’assainissement, les projets du centre de secours, du gymnase, de la maison de retraite et de la piscine de Rieupeyroux ont également été évoqués. Cette visite cantonale a enfin été l’occasion, pour le président Jean Puech, de visiter l’entreprise Belloubet, spécialisée dans la fabrication de meubles.

Cancers

L'Aveyron étend le dépistage au cancer colo-rectal

Le Pôle de dépistage des cancers en Aveyron a été inauguré jeudi 25 octobre, dans le cadre du mois dédié au dépistage du cancer du sein. Jean Puech a souligné l'engagement du Conseil général sur cette action et, prochainement, sur le dépistage du cancer colo-rectal.



Jean Puech, Jean-Paul Espinasse, Danièle Puech et le Préfet Georges Geoffret lors de l'inauguration

Cette inauguration, en présence du préfet Georges Geoffret, fut l'occasion pour le président du Conseil général, Jean Puech, comme pour le président de l'Association aveyronnaise pour le dépistage des cancers, Jean-Paul Espinasse et pour la présidente du Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein, Danièle Puech, de souligner la part prise par le Conseil général dans cette démarche de prévention (voir Grand A de novembre 2007).

Le Conseil général est fortement mobilisé depuis 10 ans. Le département a été, avec le dépistage du cancer du sein, précurseur. Il organise depuis 2001 la campagne de dépistage (avec plus de 41% de participation) autour de trois piliers : une structure de gestion, l'Association aveyronnaise pour le dépistage des cancers (ADECA), une structure de proximité, le

mammobile (cabinet de radiologie itinérant), une structure d'animation et de communication, le Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein.

Pour encore plus d'efficacité vis-à-vis des Aveyronnaises et des Aveyronnais, le Conseil général a décidé de regrouper ces trois piliers au 4 rue François Mazenq à Rodez.

Et le dépistage sera étendu au cancer colo-rectal, au plus tard à l'automne 2008.

Est concernée la tranche d'âge des 50-74 ans. Soit près de 81 000 personnes dans le département.

“Rester digne”

À l'issue de la visite des locaux, le Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein a tenu son assemblée générale au Centre culturel des Archives départementales.

Cette assemblée générale a porté sur le thème “Esthétique et cancer” avec la participation de Mme Soulié-Deltell, présidente du groupement des esthéticiennes de l'Aveyron (CNAIB 12) et de Mme Blanchis, socio-esthéticienne au Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES).

La présidente du Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein explique cette démarche :

“La modification de sa propre image est une situation très perturbante à vivre. Perturbante pour la personne, mais aussi pour l'entourage. Le miroir ne renvoie plus l'image à laquelle la personne et l'entourage sont habitués. Cette transformation est redoutée. Nous avons souhaité sortir du non-dit de cette crainte et dire que l'on peut et que l'on doit rester belle avec, pendant et après un cancer... Rester belle est une ardente obligation car prendre soin de son corps, c'est rester digne. L'estime de soi est une part indissociable de la thérapie...”, souligne Danièle Puech. ■

Un site Internet

À l'issue de la quatrième campagne de dépistage et dans un souci permanent de proximité et de sensibilisation des Aveyronnais, le Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein ouvre son site Internet : www.depistage-cancers-aveyron.com

Finances du Département

Le chemin parcouru

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la réunion du Conseil général du lundi 29 octobre a permis au président Jean Puech de donner quelques indications chiffrées sur l'évolution depuis 1983 du Conseil général en matière budgétaire.

En 1983, le budget du Département était de 91,4 M d'euros. Il est aujourd'hui de plus de 321 M d'euros.

Dans ce budget, les investissements représentaient 27,6 M€. Ils approchent les 101 M€ dont 50,5 M€ consacrés aux routes. Sur la même période, alors que l'investissement était multiplié par 4, l'endettement de la collectivité est passé de 55,7 M€ à 52 M€.

En 1983, 26,9 M€ (29,4% du budget) étaient destinés au secteur social. Aujourd'hui, cette somme est de 116,3 M€ (36,2% du budget). C'est la priorité des priorités du Conseil général devant les routes pour lesquelles le Conseil général fait un effort de 50,5 M€ par an contre 13,3 M€ en 1983.

Toujours dans le domaine de l'investissement, l'État consacrait, en 1986, 100 000 € à l'entretien des collèges. Le Conseil général en 2007 a alloué 5,2 M€ à ces investissements.

Tout ceci, a rappelé Jean Puech, avec une augmentation moyenne annuelle de la fiscalité départementale de 1,7% contre 2,9% pour l'ensemble des départements de France et de 3,7% pour les 7 autres départements de Midi-Pyrénées.

La couverture médicale des territoires

“Quel chemin parcouru si je me remémore les prédictions de l'INSEE

de baisse de population et de baisse des effectifs. Il en est tout autre aujourd'hui puisque les nombreuses entreprises qui s'installent ont des difficultés à trouver du personnel. Ce qui a amené notre collectivité à créer une antenne au sein d'Aveyron Expansion, antenne destinée à accueillir les nouveaux arrivants”, a commenté Jean Puech.

Le projet de budget primitif 2008 du Conseil général viendra en débat à l'assemblée départementale ce début décembre.

Jean Puech a indiqué que les priorités fixées à l'assemblée départementale (et en premier lieu les solidarités) *“devront s'inscrire dans une fiscalité maîtrisée”,* souci constant du Conseil général.

Cette réunion a été également marqué par le vote du budget supplémentaire (Décision modificative n° 2), pour près de 6,9 M€.

Parmi les questions abordées : la couverture médicale du département qui devient de plus en plus préoccupante.

Sur la proposition de Jean Puech, un groupe de travail sera créé.

Dans ce domaine de la couverture médicale des territoires ruraux, des réflexions et des initiatives sont en cours ailleurs, a rappelé M. Puech.



Des cartables trop lourds pour les collégiens

Cartables électroniques

Le Conseil général a voté le crédit de fonctionnement des collèges publics et privés du département au titre de l'année 2008 : 2,657 M d'euros. Au total, ce sont 13,1 M d'euros (sans les transports scolaires) qui sont consacrés par le Département à ce secteur des collèges.

Par ailleurs, le président Puech a souhaité la mise en place d'un groupe de travail associant les représentants des parents d'élèves et de l'Éducation nationale pour réfléchir à la possibilité de doter les collégiens aveyronnais d'un “cartable électronique”.

Jean Puech pense que l'opportunité de la couverture du département par le haut débit peut être saisie pour voir quel apport peut être celui de l'informatique dans la diffusion de l'information des collégiens.

Et en finir avec des adolescents pliés sous le poids des livres et des cahiers avec les risques que cela entraîne pour la santé.

Doivent-elles être complétées par d'autres outils comme la création de bourses pour permettre aux étudiants aveyronnais de suivre des études dans le secteur de la santé avec, en contrepartie, un engagement de s'installer dans le département ?

C'est une des pistes ouvertes par Jean Puech. ■

TASEM

Un système d'appel des secours pour sourds et malentendants par Internet

TASEM est désormais opérationnel. Ce système entièrement conçu et réalisé par le Service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron est une "première" nationale.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Aveyron vient de mettre en service un site Internet permettant aux déficients auditifs de communiquer plus efficacement avec les opérateurs du centre de traitement de l'alerte.

L'appel aux secours n'est pas toujours évident pour les sourds et malentendants.

S'inscrire

L'inscription et l'utilisation du TASEM, réservée aux déficients auditifs, sont gratuites.

Cette utilisation ne nécessite pas de logiciel particulier. Il suffit d'avoir Internet (on estime que 40% des déficients auditifs du département sont internautes).

Pour s'inscrire :
www.appel1812.org

Le pourcentage des sourds et malentendants en France est de 6 à 8% de la population. Parmi ceux-ci, une majorité de déficients auditifs légers ou moyens, principalement des personnes âgées. On estime que les déficients auditifs sont de 2 à 3 000 en Aveyron.

Jusqu'ici, il fallait compter pour l'appel aux secours sur une autre

personne présente (un parent, un voisin, un ami...), sur un formulaire pré rempli de fax, sur des services (généralement payants) sur Internet.

Ce n'était pas entièrement satisfaisant.

Un projet aveyronnais

Le projet – baptisé TASEM pour Traitement de l'alerte pour les sourds et malentendants – est purement aveyronnais.

L'idée est née au SDIS, dirigé par le colonel Ragot.

De l'idée à la réalisation, de l'initiative à sa mise en forme, en partenariat avec l'association des sourds et malentendants présidée par Marie-Claire Constans, il y a eu tout le travail de l'équipe du SDIS avec le caporal Jérôme Souyris, Élise Desmier, Jean-Marie Frayssinet, Anthony Maignot et Frédéric Privat.

Testé depuis un an, le système est désormais opérationnel.

Via Internet, il permet aux déficients auditifs de joindre le centre d'alerte et d'engager un véritable

dialogue avec leur interlocuteur. Avec ces échanges, la qualité et l'efficacité de l'intervention en sont forcément améliorées. TASEM permet également de consulter un guides premiers secours.

À la réception de la demande de secours, le serveur déclenche l'affichage de la page d'appel sur les écrans des opérateurs du centre de traitement de l'alerte, situé sur la zone de Bel Air à Rodez.

Une fois la communication établie, l'internaute accède à des pages qui lui permettent de naviguer à l'intérieur d'un "arbre" de décisions par questions. L'opérateur visualise en temps réel ces échanges qui s'enrichissent au fil de la progression de la procédure.

Lors du lancement officiel du TASEM, lundi 22 octobre à Rodez, préfet et président du Conseil général ont souligné l'importance de cet outil et l'avance prise par le département.

Car TASEM est une "première" en France.

Pour Jean Puech, "l'Aveyron prouve une fois de plus que la solidarité n'est pas un mot vide de sens dans le département. Être proche de nos concitoyens en difficulté, c'est la priorité des priorités pour le Conseil général".

Un Conseil général très présent, a rappelé le président du SDIS, Yves Boyer, dans les investissements en matière de casernement et de matériels des sapeurs-pompiers. ■

Le lancement du TASEM, en présence du Président du Conseil général Jean Puech, du Préfet Georges Geoffret, du Président du SDIS, Yves Boyer et de son directeur, le colonel Ragot



Les 20 ans du SMICA

L'informatisation des collectivités locales au service des Aveyronnais

Le Syndicat mixte d'informatisation des collectivités aveyronnaises (SMICA) a 20 ans. Il joue un rôle essentiel dans la modernisation des administrations des collectivités locales afin d'apporter un meilleur service aux Aveyronnais.



Sensibilisation à l'outil informatique pour les collectivités adhérentes au SMICA

Innover, ne prendre aucun retard sur l'indispensable modernisation de la vie publique, alléger les charges matérielles afin de rendre l'administration plus efficace...

En créant le SMICA en 1987 à l'initiative du président du Conseil général Jean Puech et du maire de Moyrazès Gilbert Serieys, l'Aveyron était en avance.

Et il a gardé cette avance en étant aujourd'hui, par exemple, le premier département de Midi-Pyrénées à proposer la dématérialisation des actes administratifs.

Cet anniversaire, célébré le 25 octobre dernier à Luc la Primaube, en présence notamment du préfet Georges Geoffret, du président du Conseil général Jean Puech et du trésorier payeur général Albert Souchon, a permis de souligner le chemin parcouru dans cette démarche de conseil et d'accompagnement des collectivités.

Des élus au service des élus

Le SMICA a fortement évolué en 20 ans. Lors de sa création, en janvier 1987, le syndicat mixte comptait 21 membres. À la fin de cette année 2007, ils seront plus 300 adhérents.

Cette progression en nombre est parallèle à celle des missions.

À l'origine, l'objectif majeur du SMICA était de sensibiliser les communes (et en particulier les communes rurales), les groupements de communes et les établissements publics à l'utilisation de l'outil informatique dans leurs services administratifs ou techniques. Deux agents étaient mis à disposition pour apporter une assistance clef en main aux collectivités adhérentes.

En 1999, une deuxième phase d'informatisation était proposée aux adhérents afin de poursuivre

la modernisation de la gestion quotidienne de leurs services en s'appuyant sur la technologie Internet. En parallèle, le SMICA proposait une assistance dans la mise en œuvre d'un Système d'information géographique (SIG) pour la numérisation du cadastre. À ce jour, 145 communes ou communautés de communes ont réalisé ce travail.

Aujourd'hui, une troisième phase est mise en œuvre. Le rôle du SMICA est d'anticiper les besoins en matériel et logiciels informatiques dont les collectivités devront se munir pour répondre aux nouvelles charges que leur imposent les réglementations française ou européenne ou, plus simplement, afin de faciliter leurs relations avec les administrés.

L'e-administration n'est plus une utopie. Avec le SMICA, des élus se sont mis au service des élus pour leur permettre de franchir cette étape avec succès.

Le SMICA, présidé par Guy Cayssials, conseiller municipal de Gramond, est désormais un outil familier des collectivités aveyronnaises.

"L'Aveyron a été précurseur. C'est une bonne façon de préparer l'avenir. C'est la démarche que le département privilégie dans tous les domaines et qui lui permet d'avancer", a souligné Jean Puech dans son intervention.

Haut débit

La totalité du département couvert début 2008

Les travaux se poursuivent au rythme prévu. En début d'année 2008, tout le département sera couvert par le haut débit. Le Conseil général y consacre 13,9 M d'euros.

L'Aveyron ne pouvait pas ne pas être au rendez-vous de l'Internet.

En signant en février 2004 la convention "Département innovant" avec l'opérateur France Télécom, le Conseil général avait un objectif clair : accélérer la couverture haut débit du département.

170 centraux ont été équipés de la technologie ADSL. C'est une avancée importante. Mais 15% de la population aveyronnaise a encore des difficultés pour bénéficier d'un accès de qualité à ce service essentiel pour le développement des territoires aveyronnaise et la qualité de vie.

Le Conseil général a donc décidé de porter un projet de réseau haut débit en utilisant un ensemble complet de technologies adaptées aux besoins et à la géographie : fibre optique, hertzien avec le wifi et le



La pose de la fibre optique en bordure de la RD 840 entre l'aéroport et Rodez

wimax. Le tout, depuis le début de cette année, via une délégation de service public avec l'opérateur Altitude Développement.

Fibre optique et hertzien

La construction du réseau est en cours. Le programme représente un investissement de 22 M€ dont 13,9 M€ de participation du Conseil général. Les travaux seront terminés fin janvier prochain pour une ouverture d'exploitation du réseau en février 2008. Cette construction nécessite la pose de 128 km de fibre optique sur les secteurs Millau-Lauras, Millau-Lévézou-La Cavalerie, Rodez-Laissac-Séverac-le-Château, aéroport de Rodez-Marcillac, Sébazac, Bozouls.

En ce qui concerne les technologies alternatives, 71 stations wimax d'une portée de 6 km seront réali-

sées. 14 grands émetteurs d'une portée de 20 km seront construits ou mutualisés, notamment sur des sites de téléphonie mobile du Conseil général.

L'objectif de ce réseau est d'apporter au plus grand nombre d'Aveyronnais un accès haut débit qui corresponde à leurs besoins, aux besoins des entreprises sur leurs sites et dans les zones d'activités.

Par exemple : sur le parcours de la fibre optique, il sera possible d'apporter jusqu'à 1 million de mégabits.

En visite sur le chantier de la pose de fibre optique en bordure de la RD 840, Jean Puech a souligné l'effort du Conseil général avec cette démarche déterminée pour doter la totalité du territoire aveyronnais de l'outil haut débit. ■

Net Aveyron

Les 20 ans du SMICA ont été l'occasion de présenter le programme aveyronnais sur le haut débit.

La gestion et l'exploitation du nouveau réseau sont confiées pour une durée de 15 ans à l'opérateur Altitude Développement. Conformément au contrat de la Délégation de service public, une société aveyronnaise, Net Aveyron, a été créée. Son capital est assuré en grande majorité par Altitude Développement.

Sous la responsabilité d'Étienne Laveau, Net Aveyron a d'ores et déjà créé trois emplois pour assurer la gestion et l'ouverture des services de ce nouveau réseau.

Cette offre de service haut débit sera proposée aux opérateurs détaillants (Neuf Télécom, Wanadoo, Alice, Free...) commercialisant des services.

RD 840

Priorité à la sécurité

L'aménagement de la RD 840 dans la traversée de Firmi répond à une priorité : la sécurité. L'opération est lancée, avec des financements de l'État, de la Région Midi-Pyrénées et du Conseil général dans le cadre du contrat de Plan État-Région. Le giratoire de Borredon est désormais opérationnel.



La déviation de Firmi figurait au contrat de plan État-Région en ce qui concerne l'aménagement de ce qui était encore la RN 140. Compte tenu de l'absence de consensus local, l'État a décidé d'abandonner le projet. Une part des crédits inscrits pour cette opération a été allouée à la réalisation de travaux de sécurité dans la traversée de Firmi. Désormais placé sous la responsabilité du Conseil général, le programme de la RD 840 dans ce secteur est en cours de réalisation.

Après Borredon, l'ouvrage du Claux

Ainsi pour le carrefour du Claux, avec une visibilité réduite, qui était redouté des usagers et des riverains. Le dossier a pu être débloqué par le Conseil général. Les travaux ont été réalisés en 2006.

Ainsi également pour le carrefour de Cerles, qui a été déplacé. Les travaux (financés, eux, à 100% par le Conseil général) ont permis d'améliorer la visibilité et qui sont pratiquement terminés.

Le giratoire de Borredon a été inauguré le 13 octobre dernier en présence notamment du préfet Georges Geoffret, de la député

et vice-présidente du Conseil régional Marie-Lou Marcel et de nombreux élus au premier rang desquels le maire de Firmi Roger Lajoie-Mazenq.

Sa réalisation était prévue par l'État. Dès le transfert de la route, le Conseil général a repris et finalisé les études afin, notamment, de ne pas empiéter sur les propriétés riveraines ainsi que le prévoyait le schéma initial.

L'opération a consisté à aménager ce carrefour en giratoire afin de desservir avec un maximum de sécurité les flux vers Rodez, Decazeville, la RD 502 en direction de Noailhac et le centre bourg de Firmi. Elle a permis de sécuriser le carrefour de La Rouquette en supprimant les accès en tourne à gauche.

Ces travaux aboutissent également à la suppression du carrefour du pont de Cerles en ramenant le trafic sur le giratoire de Borredon.

Dans le souci d'éviter les nuisances du trafic aux riverains, le Conseil général a choisi pour le revêtement de la chaussée un enrobé phonique sur cette section de la traverse de Firmi. Le Conseil général a également confié une mission à un paysagiste pour une bonne intégration du projet.

Le giratoire de Borredon est opérationnel

Cette opération de 850 000 € a pu être réalisée en 5 mois, de fin mai à fin octobre. L'aménagement de la traversée de Firmi va se poursuivre par l'élargissement de l'ouvrage du Claux qui présente un risque pour les usagers, notamment pour le croisement des poids lourds. L'absence de trottoirs rend également dangereux le cheminement des piétons.

Pour élargir, il faut démolir le tablier actuel et le remplacer.

La réalisation des travaux (en principe en 2008) nécessitera de couper la route pendant une semaine. Il sera donc nécessaire de réfléchir et de se concerter sur la période de réalisation du chantier. ■

Un créneau de dépassement côte d'Hymes

Dans la logique de ce qui a été fait entre Nuces et l'aéroport de Rodez et de ce qui est en train de se réaliser pour la déviation de Viviez, le Conseil général a décidé de créer un créneau de dépassement à la sortie de Firmi, dans la côte d'Hymes.

L'opération est lancée. Les travaux, d'un montant estimé à 6 M d'euros, pourraient démarrer en 2009.

Maisons des services du Conseil général

Pour l'information des Aveyronnais

Le Conseil général a souhaité, depuis toujours, travailler au plus près des Aveyronnais dans un espace géographique vaste et caractérisé par sa diversité. Les compétences transférées de l'État au Département dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation ont rendu cette présence de terrain encore plus importante.



Un espace d'information de proximité

C'est la raison pour laquelle le Conseil général a décidé de créer des Maisons des services du Conseil général, opérationnelles depuis maintenant deux ans. Elles ont été créées dans un souci de renforcement de l'action de proximité du Conseil général sur chacun des territoires organisés.

Les Maisons des services constituent d'abord un lieu d'accueil du public sur les compétences et les actions du Conseil général.

Habitat, énergie, patrimoine...

Sur les territoires, les Maisons des services du Conseil général accueillent également les permanences de plusieurs structures.

Il en est ainsi par exemple pour le

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), de l'Agence départementale pour l'information logement (ADIL) ou de l'Espace Info Énergie.

L'ADIL est un guichet unique d'information sur le logement. L'Agence informe et conseille les propriétaires, futurs propriétaires et locataires dans les domaines juridique, financier et fiscal (prêts, contrats, assurances, copropriété, location, réglementation...).

Le CAUE fournit gratuitement aux personnes qui désirent construire des informations et conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans leur environnement sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Un architecte consultant apporte des réponses adaptées à chaque cas et peut proposer un conseil personnalisé.

L'Espace Info Énergie a un rôle d'information et de conseil sur l'équipement de la maison, le chauffage, l'eau chaude, l'isolation thermique, les énergies renouvelables, les aides financières et fiscales...

Maisons paysannes de France est une association nationale qui s'emploie à sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles et leurs annexes, à protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes, de leurs agglomérations et d'une manière générale les paysages ruraux. ■

DES PERMANENCES

Maison des services d'Espalion

2, boulevard Joseph Poulenc,
05 65 48 38 87

ADIL	2 ^e et 4 ^e mardi de chaque mois, de 9 h à 12 h
-------------	--

Info Énergie	3 ^e mercredi du mois, de 9 h à 12 h sur RDV
---------------------	--

CAUE	1 ^e mercredi de chaque mois, de 14 h à 17 h sur RDV
-------------	--

Maisons paysannes de France	les mardis 8 janvier, 13 mai et 9 septembre 2008, de 14 h à 17 h
------------------------------------	--

Maison des services de Millau

Immeuble Sainte Catherine,
2 place Bion-Marlavagne,
05 65 58 85 80

ADIL	tous les jeudis matins de 9 h à 12 h sur RDV
-------------	--

Info Énergie	2 ^e mercredi du mois de 9 h à 12 h sur RDV
---------------------	---

CAUE	1 ^e et 3 ^e jeudi du mois de 9 h à 12 h sur RDV
-------------	--

Maisons paysannes de France	les mardis 12 février, 10 juin et 14 octobre 2008, de 14 h à 17 h
------------------------------------	---

Maison des services de Salles-Curan

Avenue de Pareloup,
05 65 46 66 70

ADIL	1 ^e mercredi du mois de 9 h à 12 h
-------------	---

Info Énergie	2 ^e mercredi du mois de 14 h à 17 h
---------------------	--

Assistants sociaux	1 ^e , 3 ^e et 5 ^e jeudi du mois de 14 h à 17 h sur RDV
---------------------------	--

Maisons paysannes de France	les mardis 8 avril, 12 août et 9 décembre 2008, de 14 h à 17 h
------------------------------------	--

Maison des services de Villefranche-de-Rouergue

24 rue Jacques Borely,
05 65 81 48 00

ADIL	1 ^e et 3 ^e mardis du mois de 9 h à 12 h
-------------	---

Info Énergie	4 ^e mercredi du mois de 9 h à 12 h
---------------------	---

CAUE	3 ^e mercredi du mois de 14 h à 17 h sur RDV (au 05 65 68 66 45)
-------------	--

Maisons paysannes de France	les mardis 11 mars, 8 juillet et le mercredi 12 novembre 2008, de 14 h à 17 h
------------------------------------	---

Olympiades des métiers

Le lycée agricole et horticole de Rignac se distingue

Grégory Mazars est originaire de Naucelle, Julien Wolff de Montpezat-en-Quercy. Ils ont tous deux été élèves en BTS aménagements paysagers au lycée agricole et horticole de Rignac, dirigé par Anne-Marie Donnadiou, où ils ont obtenu leur diplôme en 2006.

Ensemble, ils ont participé aux 39^e Olympiades des métiers et en ont, dans leur discipline, gravi tous les échelons jusqu'au niveau international. Du 12 au 18 novembre, ils étaient au Japon, à Shizuoka, invités à la finale internationale, en compagnie de deux de leurs professeurs, Jean-Marie Volpellier, enseignant et chef des travaux, Jean-Luc Salomon, enseignant.

Une fierté pour l'établissement et pour le département.

Invités au Japon

Ils sont jeunes – 22 ans – et très calmes, posés, réfléchis... Cette attitude relève chez eux probablement d'une part de naturel mais ils estiment également que l'expérience et les diverses formations reçues au cours de toute cette "aventure" des Olympiades des métiers leur ont permis d'apprendre beaucoup, y compris sur eux-mêmes.

Les Olympiades des métiers, créées en 1950, sont devenues une compétition internationale dont la vocation est de faire concourir de jeunes professionnels, âgés de 18 à 22 ans, apprentis, compagnons, élèves de lycées professionnels, stagiaires ou salariés. Elles rassemblent une quarantaine de métiers, dont des jardiniers paysagistes.

Grégory et Julien participèrent tout d'abord au concours régional avec deux autres équipes du lycée agricole et horticole de Rignac, lequel avait organisé une sélection interne pour n'envoyer en compétition que les binômes qui fonctionnaient bien. Résultat : le lycée a décroché les trois premières places sur huit équipes, Grégory et Julien montant sur la plus haute marche du podium.

Un concours de ce type consiste à réaliser un aménagement paysager à partir d'un plan. Au menu : maçonnerie, plantations, engazonnement... la notation portant sur l'esthétique bien sûr mais aussi sur des détails qui échappent à l'œil non averti tel qu'altimétrie, verticalité de ce qui doit être vertical, horizontalité de ce qui doit être horizontal...

Ils veulent créer leur entreprise

Grâce à cette première place, Grégory et Julien ont représenté la région Midi-Pyrénées (qui finance leur participation à toutes les étapes) au concours national. Avant l'épreuve, ils ont bénéficié d'une préparation physique et mentale en compagnie de 43 autres jeunes (pour 40 métiers). Maîtrise du stress, gestion du temps et de l'effort, sophrologie...

"On nous pousse à bout, raconte les deux jeunes hommes. C'est très enrichissant".



Julien Wolff, à gauche, et Grégory Mazars, à droite, devant le projet national terminé



Le résultat de la deuxième semaine de préparation à Angers

Puis vint une préparation technique durant une semaine en mars dernier, à Angers, à laquelle participaient 17 binômes de jardiniers paysagistes. Ils se sont retrouvés pour le concours national à Amiens, fin mars. Objectif de l'épreuve organisée par le COFOM (comité français des Olympiades des métiers) : désigner l'équipe de France. Pour

cela, les concurrents disposaient de 18 heures, de 25 m², d'un plan, des matériaux nécessaires...

Grégory et Julien ont adopté une efficace stratégie : à l'un la taille de la pierre, fastidieux mais incontournable travail, à l'autre tout le reste... Cordeaux, mouvements de terre, marches, bassin...

"L'esthétique et la finition ont été déterminantes" souligne M. Volpellier, ajoutant que le jugement du jury est fondé sur plus de mille critères !

Résultat : moins de deux points (sur cent) d'écart entre les premiers (Pays de Loire) et les troisièmes (Midi-Pyrénées). Si seule la première équipe a concouru au Japon, les trois ont bénéficié d'une préparation technique de trois semaines et étaient invitées à Shizuoka.

Pour les deux élèves de Rignac, cette expérience fut d'une richesse inouïe. Tous deux ont aujourd'hui en projet de créer ensemble leur entreprise à Rignac, estimant que tout ce qu'ils ont découvert et emmagasiné doit être cultivé et doit fructifier. ■

Du collège à l'enseignement supérieur

Entièrement rénové, le lycée agricole et horticole de Rignac bénéficie de 4 700 m² de bâtiments et de 5 000 m² d'espaces verts ainsi que d'un centre équestre comprenant une écurie de 18 boxes et un manège de 1 500 m². Des salles de classe traditionnelles et des locaux spécifiques (dessin, multimédia, laboratoire de langue, ateliers travaux pratiques métiers de la nature et du paysage, ateliers travaux pratiques métiers dans le sanitaire et social, cuisine pédagogique, laboratoire physique-chimie et biologie) permettent aux élèves d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques.

342 élèves (dont 210 internes) se répartissent dans les classes allant du collège à l'enseignement supérieur.

Les élèves de 4^e et 3^e (dotés d'un ordinateur portable) reçoivent un enseignement alliant théorie et pratique. Ils intègrent ensuite le BEP de leur choix aussi bien auprès du Ministère de l'Éducation nationale que du Ministère de l'Agriculture.

Le lycée propose 4 filières professionnelles : élevage bovin ou élevage équin, aménagement paysager et métiers de la nature, services aux personnes et métiers du sanitaire et social, vente en jardinerie option animalerie. Ces parcours scolaires professionnels s'effectuent en 4 ans (un BEP en 2 ans suivi d'un bac professionnel en 2 ans).

L'établissement propose également un BTS en aménagement paysager.

En soirée, les activités proposées aux internes sont diverses et variées (équitation, sports collectifs, cirque, musculation, cinéma...)

Les élèves bénéficient de transports quotidiens vers Rodez, Villefranche-de-Rouergue et Decazeville et de transports hebdomadaires vers Millau, Marcillac-Saint-Christophe, Maurs et Figeac.

Près de 60 personnes travaillent au lycée afin d'aider chaque jeune dans la construction de son projet professionnel et de son projet de vie.





Les lauréats au concours "Un des meilleurs apprentis de France"

Nuit de l'excellence artisanale

Les talents de 2007 mis en lumière

Pour la deuxième année consécutive, la Chambre de métiers et de l'artisanat a voulu rendre hommage aux acteurs de l'artisanat et de l'apprentissage lors de la Soirée de l'excellence artisanale.

Les talents de 2007 ont ainsi été mis en lumière, vendredi 26 octobre à l'Amphithéâtre de Rodez, pendant la rencontre festive qui a rassemblé plus de 300 convives autour d'un dîner mis en musique par la compagnie Obsession.

Le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat accueillait en cette occasion au premier rang des partenaires de cette initiative le président du Conseil général Jean Puech et le président de la Banque Populaire Occitane, Michel Doligé.

Parmi les invités, les parents d'élèves et d'apprentis ainsi que les maîtres d'apprentissage des apprentis, les artisans et salariés primés, les administrateurs et le personnel de la Chambre de métiers, les Meilleurs Ouvriers de France, les représentants des branches professionnelles, les partenaires de l'apprentissage et de l'artisanat...

LISTE DES LAURÉATS

1/ Concours "Un des meilleurs apprentis de France"

Lauréats Chambre de Métiers et de l'Artisanat 12 :

- M. Sandy Dardenne (Decazeville), spécialité : monteur installateur thermique.
Maître d'apprentissage : M. Bousquet à Firmi.
- M. Benoît Gayraud (Saint-Julien-du-Puy, Tarn), spécialité : plâtrier plaquiste.
Maître d'apprentissage : M. Rodriguez à Graulhet (Tarn)
- Mlle Coralie Rodrigues (Estaing), spécialité : coiffure.
Maître d'apprentissage : Rodes Coiffure à Espalion.
- M. Ludovic Albuissou (Salmiech), spécialité : réparation carrosserie auto.
Maître d'apprentissage : Mme Brugier à Rodez.
- M. Alexandre Walter (Saint-Laurent-d'Olt), spécialité : charpente bois.
Maître d'apprentissage : M. Malzac à Banassac (Lozère).
- Mlle Marlène Talbot (Laissac), spécialité : peinture app. revêtements.
Maître d'apprentissage : M. David à La Primaube

- M. Yannick Dufour (Baraqueville), spécialité : arts de la table et service.
Maître d'apprentissage : M. Charrié, Hostellerie de Fontanges à Rodez
- Mlle Bénédicte Cardaillac (Saint-Affrique), spécialité : coiffure
Maître d'apprentissage : Espace coiffure Jean Birot à Saint-Affrique
- Mlle Audrey Marty (Nauccelle), spécialité : coiffure
Maître d'apprentissage : Mme Bernat, Salon Diminutif à Cassagnes-Begonhès
- Mlle Aurélie Mouysset (Montrozier), spécialité : fleuriste
Maître d'apprentissage : Mme Sabrina Maurel à Rodez

Lauréats lycée A. MONTEIL

- M. Grégory Savaric (Espalion), spécialité : électrotechnique.
- M. Stéphane Recoussines (Espalion), spécialité : électrotechnique.
- M. Quentin Buscaylet (Pont-de-Salars), spécialité : électrotechnique.
- M. Pierre Izard (Trémouilles), spécialité : électrotechnique.

Lauréats lycée ST JOSEPH

- M. Frédéric Dellus (Bozouls), spécialité : équipement électrique.
- M. Nicolas Beaurin (Rodez), spécialité : équipement électrique.
- M. Romain Galtier (Villefranche-de-Panat), spécialité : équipement électrique

Lauréat Compagnons du Devoir

- M. Grzegorz Gnilka (Rodez), spécialité : maçonnerie.
Maître d'apprentissage : M. Rey à Rodez

2/ Prix "Meilleur Apprenti de France en Boucherie"

- M. Guillaume Ejea (Rodez) spécialité : boucherie.
Maître d'apprentissage : M. Azémar à Rodez

3/ Prix "Meilleur Apprenti de France en Boulangerie"

- M. Florent Jacques (Villefranche-de-Rouergue), spécialité : boulangerie
Maître d'apprentissage : Mme Vigié à Villefranche-de-Rouergue

- M. Thomas Lapeyre (Muret-le-Château), spécialité : boulangerie.
Maître d'apprentissage : M. Alexis Magre, Floripain à Saint-Félix-de-Lunel

4/ Prix "Stars et Métiers"

Prix de la Banque Populaire Occitane

- SARL Laboratoire du Haut Ségala (La Salvetat-Peyralès), spécialité : création et fabrication de produits de beauté et parfums.
Mme Françoise Poussin-Delmas.

Prix de la Socama

- Malige Raval'or (Combret-sur-Rance), spécialité : fabrication de pinceaux.
M. Laurent Cressi.

Prix de la Chambre de métiers et de l'artisanat 12

- Pierre Boscus SAS (Saint-Cyprien sur Dourdou), spécialité : boucher-charcutier.
M. Pierre Boscus.

5/ Prix "CCCA-BTP"

- M. Chaïb Antoine (Sébazac-Concourès), apprenti maçon.
Maître d'apprentissage : M. José Duarte à Onet-l'Église.



Une soirée très conviviale

6/ Concours cuisine "SAVEURS ET TERROIRS" (organisé par le ROTARY et le Syndicat d'initiative à Villefranche-de-Rouergue) et "Trophée MARCELLIN PUJOL" (épreuve régionale à Blagnac)

- M. Étienne Rouquette (Anglars-Saint-Félix), apprenti en CAP cuisine (2^e année), Maître d'apprentissage : Mme Nicole Fagegaltier à Belcastel

7/ Diplômes "Brevet de maîtrise"

- M. Steve Jeantet, artisan mécanicien auto à Sébazac
- Mme Laetitia Cayla, artisan coiffeuse à domicile à Villeneuve
- Mme Valérie Corredor, artisan coiffeuse à Laissac
- M. Laurent Boyé, artisan plombier chauffagiste à Nuces
- M. Christian Pourcel, boulanger à Villefranche-de-Rouergue

- M. Matthieu Clot, pâtissier à Mouret
- Mme Florence Mouillaud, artisan coiffeuse à Saint-Christophe
- Mme Marlène Ginestet, coiffeuse à Vabre-Tizac
- M. Gilles Balitrand, artisan coiffeur à Millau
- M. Damien Fournier, cuisinier à Lugan

8/ Diplômes "Brevet technique des métiers"

- M. Christophe Roques, professeur de cuisine

9/ 39^e Olympiades des Métiers :

- M. Aurélien Courrège (La Canourgue, Lozère), apprenti en Certificat de qualification professionnelle carrossier peintre (4^e au niveau national) Maître d'apprentissage : M. Laurent Brusque, Carrosserie Centrale à Millau.

10/ Grand Prix de l'Apprentissage (1^{er} prix de la Région)

- M. Frédéric Nègre (Rodez), apprenti en Brevet Technique des Métiers pâtissier Maître d'apprentissage : Jean-Paul Vinches à Rodez

11/ Prix SEMA

- Artisan : Mme Françoise Clarion, verrier à Onet-le-Château.

12/ Prix des Métiers d'art

- Mme Nadine Couderc, peintre décoratrice sur faïence à Marcillac.

13/ Prix d'honneur

- M. Jean Milesi, Conseiller Général. Dans le cadre de son appui pour un dossier de la Commission nationale d'équipement commercial.

14/ Prix de l'Artisan de l'année

- Filière Régalaou Les co-présidents de l'Interprofession Blé Farine Pain
- Philippe Cabrit, artisan boulanger à Capdenac
- Florent Fugit, agriculteur à Flavin

La Chambre de métiers et de l'artisanat tient à remercier particulièrement ses partenaires : le Conseil général de l'Aveyron, la Banque Populaire Occitane et la SOCAMA, partenaires principaux, le Groupe Renaud-Fabre-Rudelle et la Coutellerie de Laguiole qui ont bien voulu l'accompagner pour cette soirée. Sans oublier Pierre Censi et Bernard Alary pour la logistique, l'organisation et l'animation de cette soirée.



Remise du prix de l'artisan de l'année pour la filière "Régalaou", en présence de Jean Puech, des présidents de la chambre d'agriculture et de la chambre de métiers, Jean Laurens et Daniel Druilhet

CANTON DE SAINT-AFFRIQUE

Le bassin nautique inauguré par Virginie Dedieu



À équipement exceptionnel, inauguration exceptionnelle. Le 27 octobre dernier, c'est Virginie Dedieu, la star mondiale de la natation synchronisée (trois titres de championne du Monde, autant de championne d'Europe et une médaille de bronze aux Jeux Olympiques !) qui, au retour d'une tournée au Japon, a plongé dans les eaux du tout nouveau bassin nautique de Saint-Affrique. Au-delà de cet instant magique marqué par la grâce et l'élégance de cette championne d'exception, cette inauguration a fina-

lisé un projet d'envergure porté par la Communauté de communes du Saint-Affricain qui vient de doter son territoire d'un superbe outil de travail mais aussi de loisirs et de détente. Ce bassin nautique, fruit d'une lourde opération de rénovation (démolition reconstruction) va en effet, avec ses deux bassins, celui de six lignes d'eau de 25 mètres et le ludique, profiter à toute la population, bien au-delà de la grande famille du club local, le Saint-Affrique Natation, réunie pour l'occasion. Si cette "véritable cathédrale de la

natation" doit évidemment beaucoup aux talents des concepteurs et des différentes entreprises qui ont œuvré de concert, elle est aussi le résultat d'une collaboration efficace entre tous les partenaires financiers. L'Europe, l'État, la Région, le Département et la Communauté de communes, tous représentés en ce jour de fête, ont ainsi contribué à boucler un financement dont le montant total s'élève à plus de 5,4 M€ hors taxes. Pour Alain Fauconnier, premier magistrat, "c'est le résultat de trente ans et de cinq mandats de travail". Pour Jean-Luc Malet, conseiller général, "cet équipement restera comme l'empreinte indélébile d'une démarche solidaire de tout un territoire à travers l'engagement intercommunal et grâce au concours financier des différents niveaux de territorialité. En un mot, un dossier exemplaire". ■

CANTON DE SAINT-AMANS-DES-COTS

La Viadène : un collège dynamique où il fait bon vivre

Pour les 124 élèves qui le fréquentent au quotidien, le collège de La Viadène, le seul implanté sur le canton de Saint-Amans-des-Cots, apparaît aujourd'hui comme une seconde famille. Si les objectifs d'apprentissage restent la première des priorités de l'équipe pédagogique constituée de 14 professeurs – les collégiens ont le choix entre les options latin, occitan, découverte professionnelle... –, l'établissement dirigé depuis septembre 2002 par Marie-Line Faixa a su créer un environnement favorable à l'épanouissement de chacun. À l'image des projets éducatifs, nombreux et variés, qui y sont développés : orientation, environnement, santé, citoyenneté, humanitaire, ouverture culturelle... À l'image aussi de l'implication réussie des parents d'élèves qui, étroitement associés au Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), contribuent ainsi, par leur soutien, au bon équilibre de leurs

enfants : "Nos collégiens se sentent soutenus et accompagnés ce qui stimule leur motivation", insiste madame le principal. À La Viadène, l'équilibre du jeune passe aussi par un investissement important et régulier dans les activités sportives. La moitié des collégiens se retrouve ainsi le mercredi après-midi pour participer aux différentes compétitions UNSS. Tout au long de l'année, les élèves participent aussi à un tournoi de Mouss'Ball organisé, à la mi-journée, par le CPE en partenariat avec le Conseil général qui récompense les lauréats en fin d'année. Sans oublier la grande spécialité de l'établissement qui reste sa section danse : "C'est la seule de ce type en Aveyron. Elle accueille 30 collégiens, de la 6^e à la 3^e et obtient régulièrement d'excellents résultats dans les compétitions départementales", conclut Marie-Line Faixa. Pour René Lavastrou, conseiller général de Saint-Amans-des-Cots, le "collège prend une place essentielle

pour l'avenir des jeunes Aveyronnais d'où les investissements importants réalisés par le Conseil général et les accompagnements en ce qui concerne les activités éducatives, sportives ou les aides aux familles". ■



EXPRESSION des groupes politiques

Quand la réalité contredit la prévision ou les erreurs de l'INSEE

Le jeudi 15 octobre 2007, l'Insee a publié une étude sur les projections de la population départementale en Midi-Pyrénées à horizon 2030. Cette étude très largement diffusée tient, encore une fois, à montrer une baisse considérable de population dans le département de l'ordre de 27 000 habitants en 2030 alors que, déjà en 1990, l'INSEE nous prédisait une diminution de plus de 20 000 habitants entre 1990 et 2005. Or l'évolution démographique constatée fait apparaître un gain de population de 21 258 habitants officiellement recensée en 2005 en Aveyron.

C'est pourquoi les conseillers généraux de la majorité ont, lors de la dernière session du Conseil général, protesté contre ces projections qui n'intègrent pas les réalités constatées depuis plusieurs années et qui n'intègrent pas les effets des politiques territoriales et l'ensemble des actions en faveur du développement du Département. Ces projections donnent une fausse image de la situation. Nous avons demandé à l'INSEE d'intégrer dans l'avenir les données constatées qui sont seules susceptibles de constituer une base sérieuse à des projections futures.

En espérant que l'on ne finira pas par penser que la seule différence entre un statisticien de l'INSEE et un train, c'est que le train lui s'arrête quand il déraile...

- Maintien du 12 sur nos plaques d'immatriculation

Un projet de réforme du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) est à l'étude qui engendrerait au 1^{er} janvier 2009 la disparition de la mention obligatoire du département sur les plaques d'immatriculation. La Majorité départementale considérant le profond attachement des citoyens aveyronnais à cette marque distinctive de leur département a émis le vœu que la réforme du SIV se poursuive tout en maintenant systématiquement le numéro du département sur les plaques d'immatriculation.

- Sauvegarde du dispositif d'exonération au profit des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)

La Majorité départementale a appelé l'attention du Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique sur l'importance du maintien du dispositif d'exonération des charges sociales institué en 2005 au profit des organismes d'intérêt général ayant leur siège en zone de revitalisation rurale (ZRR).

La suppression de ce dispositif, si l'Article 12 du Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2008 venait à être adopté, aurait en effet de très lourdes conséquences en terme d'emplois dans nos territoires.

Nous constatons que l'objectif initial du dispositif a bien été rempli en permettant de lutter contre la désertification rurale et en permettant de pérenniser des emplois, notamment dans le domaine social, en milieu rural. Nous réfutons l'argument d'un quelconque "effet d'aubaine". Enfin, nous ne considérons pas que cette exonération représenterait un coût élevé ; elle n'est au contraire que l'expression d'un objectif que nous revendiquons, celle de la solidarité nationale entre territoires.

Ainsi si l'on prend le département de l'Aveyron, ce sont près de 795 emplois salariés qui sont directement concernés.

C'est pourquoi, au vu de ces premiers résultats produits, par une mesure somme toute encore récente, nous demandons le retrait de cette disposition de l'Article 12 du Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2008.

- Les élus de la Majorité départementale vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Contact : Groupe de la majorité départementale - 5, Bd Laromiguière 12000 Rodez Tél. 0565730746 – Fax. 0565730749 – Courriel : union.aveyron@wanadoo.fr

Les conseillers généraux socialistes proposent, l'UMP s'oppose

Depuis des années, nous proposons que le Département investisse sur les "petites routes" de notre espace rural, que l'État et le Conseil général investissent sur la RN 88.

Nous proposons la création d'un fonds aveyronnais d'investissement pour aider les entreprises en difficulté et appuyer les besoins en trésorerie de nos entreprises.

Nous proposons un plan de dépistage de la maladie d'Alzheimer, de renforcer la solidarité avec les personnes âgées. Nous proposons un plan départemental d'insertion, d'aide à la enfance.

Nous proposons de baisser le coût en maison de retraite par une hausse de "l'aide à la pierre". Etc.

En face de chaque dépense nouvelle, nous proposons la réduction d'une dépense inutile.

Au Conseil Général, les conseillers généraux de gauche proposent, les conseillers généraux UMP et UDF s'opposent, systématiquement. Ici, le sectarisme est érigé en système politique. Par exemple, est-ce normal que dans ce magazine où une vingtaine de pages couleur vantent la politique de l'UMP, la gauche n'ait droit qu'à quinze lignes en fond de page pour diffuser ses propositions ?

Ce comportement irresponsable pose un problème sérieux à l'Aveyron car les enjeux d'aujourd'hui méritent que toutes les propositions soient entendues et analysées.

Stéphane Bultel, conseiller général (PS) de l'Aveyron

Les Cahiers d'archéologie aveyronnaise **Un 20^e numéro tout en couleurs**

À la fois traditionnel et novateur, le 20^e numéro des Cahiers d'archéologie aveyronnaise est paru en novembre. Traditionnel car, comme ses prédécesseurs, cet ouvrage écrit par plusieurs auteurs sur autant de thématiques, propose au lecteur un grand voyage en arrière, de la préhistoire jusqu'à l'ère moderne en passant par la protohistoire, le moyen âge ou encore l'époque gallo romaine. Novateur car, pour la première fois, la maquette, rénovée et riche en illustrations, schémas et autres cartes, apparaît tout en couleurs. Présenté à l'occasion du grand colloque national "Les Rutènes, du peuple à la cité", cet ouvrage que l'on doit au Conseil général accorde une grande place à l'actualité de l'archéologie à travers les chantiers de découverte de Bertholène, Campagnac, Millau, Montbazens, Sébazac, Sainte-Eulalie et Villeneuve.

Au Centre européen d'art et de civilisation médiévale de Conques

"Les Cyranoïaques" en résidence de création...

Du 8 au 21 décembre, le centre européen de Conques accueille la compagnie de théâtre "Les Cyranoïaques" en résidence de création. Les artistes sont accueillis pour finaliser leur travail de l'adaptation de l'œuvre de Charles Juliet, "Lambeaux". En attendant le spectacle final qui doit être présenté pour la première fois en mars 2008, le public est invité à participer à des séances de travail de façon à découvrir comment se monte une

pièce de théâtre. Une rencontre avec Patrick Abéjean, directeur de la compagnie artistique, et acteur, est notamment proposée.

Les dates : jeudi 13 décembre à 14 h 30, rencontre avec les scolaires avec présentation d'une séance de travail et projection de documentaires sur la question de l'identité ; vendredi 14 décembre, à 18 h 30 : apéro rencontre avec la Compagnie (Accès libre, sur inscriptions au 05 65 71 24 00)

... et Sergio Piterbarg pour un concert de Noël original

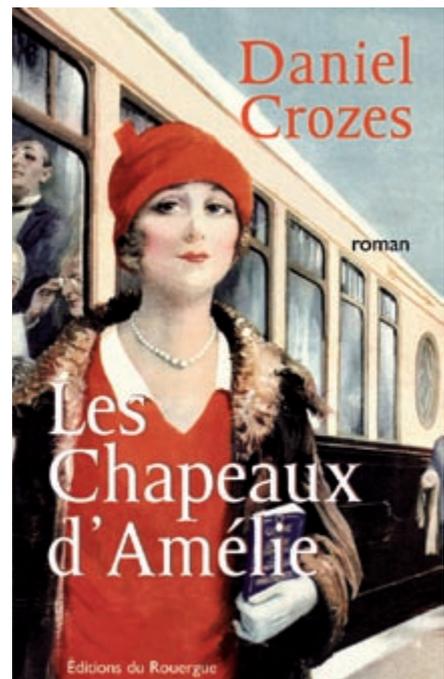
Dans le cadre de la résidence de Xinum au Centre européen (Conques est une des quatre antennes avec Toulouse, Villeneuve-sur-Lot et Buenos-Aires), l'auditorium accueillera, le samedi 22 décembre à 17 h 30, un concert de Noël placé sous le signe de l'originalité et des surprises. Fidèle à ses choix éclec-

tiques, Sergio Piterbarg présentera en effet un concert des Noëls, Noëls d'hiver, Noëls d'été, Noëls des régions. Régions d'Espagne, de France, d'Argentine ou d'autres pays d'Amérique Latine pour découvrir la musique baroque latino américaine avec une petite incursion dans la musique contemporaine.

"Les Chapeaux d'Amélie"

Un nouveau roman signé Daniel Crozes

Déjà auteur d'une trentaine d'ouvrages, l'historien et romancier aveyronnais Daniel Crozes propose cette fois "Les Chapeaux d'Amélie". Un récit qui nous ramène au début du XX^e siècle, au cours duquel l'auteur suit le destin de plusieurs jeunes gens, tous marqués par la Grande Guerre et ses conséquences. Rivalités amoureuses mais aussi professionnelles, et confrontation entre milieux différents font de ce nouveau roman de société signé Daniel Crozes, une exploration minutieuse des mœurs de l'époque. Au centre de l'histoire, Amélie, jeune femme passionnée, séduira sans doute le lecteur par sa capacité à rebondir après chaque épreuve traversée.



» **"Les Chapeaux d'Amélie", 320 pages,
 17 euros (Éditions du Rouergue)**

Partenariat Conseil général /
Stade Rugby Rodez Aveyron

Entrée gratuite pour ces dames à Paul-Lignon !

La dernière coupe du Monde de rugby organisée en France a montré, si besoins était, que ces dames et demoiselles faisaient preuve d'un réel engouement pour une discipline longtemps considérée comme réservée exclusivement à ces messieurs. Pour ne pas en rester là, en un mot pour transformer l'essai, le Conseil général et le Stade Rugby Rodez Aveyron (SRRA) ont imaginé un partenariat qui prévoit d'offrir l'entrée à la gent féminine qui viendra encourager les joueurs ruthénois lorsqu'ils évolueront à domicile, au stade Paul-Lignon, dans le cadre du championnat de France de Fédérale 2.

Course pédestre

La "Corrida" d'Espalion, le 30 décembre

Le foyer rural d'Espalion organise le dimanche 30 décembre sa 1^{er} Corrida d'Espalion sur le site de Perse.

Il s'agit d'une course à pied à allure libre et à caractère populaire ayant pour obligation d'optimiser le capital santé par la pratique du sport durant une période festive.

À partir de 10 heures les organisateurs proposeront des courses pour enfants, une épreuve handisport, une randonnée de 7 km et la course adultes de 10,6 km.

La participation à l'épreuve sous forme de relais en équipe de 2 à 4 coureurs est également possible pour les associations, les entreprises et toute équipe du canton.



Course pédestre et randonnée le 16 décembre à Rodez

2^e édition de la Ronde de Noël à Bourran

Deux cents participants sont attendus, le dimanche 16 décembre, au départ de la 2^e Ronde de Noël. Imaginée par Bernadette Cazard et Michel Espinasse, cette épreuve est inscrite cette année au challenge des Journaux du Midi. La course des As s'élancera dès 10 h pour un tour de mail, un passage dans le quartier de Calcomier, la côte Saint-Pierre, le contournement du petit séminaire Saint-Pierre, le viaduc, la traversée des haras nationaux et du stade Paul-Lignon et un retour à Bourran. Le tout avec une circulation automobile neutralisée et un balisage revu et amélioré. Une demi-heure plus tôt, ce sont les randonneurs et les enfants qui seront invités, à travers routes et chemins, à découvrir un quartier de Bourran comme ils ne l'ont jamais vu. Grande spécificité de la manifestation, les déguisements, en Père Noël bien sûr, sont plus qu'acceptés. Ils sont vivement encouragés !

➤ **Renseignements auprès de Michel Espinasse. Bulletins d'inscriptions, disponibles dans les mairies, les écoles ou à Chrono 12 à Bourran sont à retourner au comité de quartier de Bourran, 4, avenue de Bourran, 12 000 Rodez.**

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N. 1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron,
Gilles Tordjeman

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

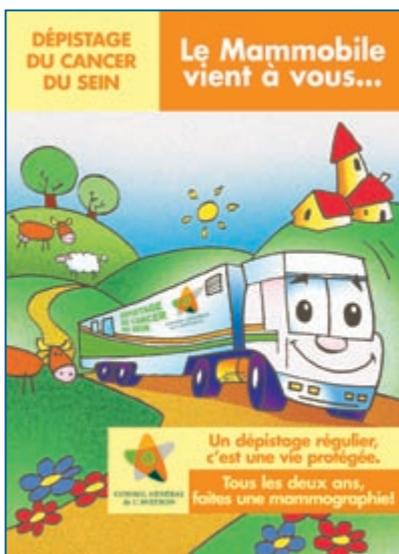
Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

- de **Laissac**
du **29 Novembre au 3 Décembre**
(stationnement supplémentaire)
- de **Rignac**
du **5 au 17 Décembre**
- de **Montbazens**
du **4 au 16 Janvier**

pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)